

# P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

## L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE EN 1998

En 1998, la croissance du PIB a atteint 3,2 % (en moyenne annuelle) et le nombre d'emplois créés a été de 406 000 (en glissement annuel), niveau proche de celui du début des années soixante-dix. Le secteur privé y contribue pour les trois quarts (+310 000). Avec 298 000 postes supplémentaires, dont 60 000 emplois intérimaires certes imputables en grande partie à l'industrie et à la construction, le tertiaire joue un rôle dominant. Le quart restant, dû à l'emploi non marchand, résulte des emplois jeunes. A la fin de l'année, 23 millions de personnes avaient un emploi, dont 6 millions de salariés dans le secteur non concurrentiel.

L'année 1998 est marquée par un effort particulier à destination des jeunes, avec le développement du programme emplois jeunes, et une progression des contrats en alternance. L'effet de l'ensemble des mesures (dispositifs spécifiques, réduction du temps de travail, allègements généraux de charges sociales) sur la création d'emplois est estimé à plus de 80 000 emplois supplémentaires, hors prise en compte du bouclage macroéconomique.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 (DEFM) retrouve en fin d'année son niveau du début de 1993 : 2 917 000, soit -135 000 sur un an. On observe aussi une nette progression des demandeurs d'un emploi à temps partiel ou à durée déterminée (catégories 2 et 3), ou en activité réduite. Le chômage de longue durée est en baisse depuis la fin de l'été 1998, mais cette baisse ne s'est pas encore diffusée aux demandeurs d'emploi de plus de deux ans d'ancienneté, dont le nombre a continué à croître en raison des flux élevés d'inscriptions de 1996.

Le taux de chômage s'établit en fin d'année à 11,5% contre 12,3% un an auparavant, laissant subsister de forts écarts régionaux (6,8 % en Alsace à 16,1 % en Languedoc-Roussillon).

### Plus de 400 000 créations nettes d'emplois en 1998

Sur l'ensemble de l'année 1998, la croissance du PIB a atteint 3,2 % en moyenne annuelle, et ce malgré la crise asiatique, après 2,0 % en 1997 (1) (graphique 1). Il s'agit du rythme de croissance le plus élevé depuis les années 1988-1989, où il avait dépassé 4 % l'an. A cette époque, l'emploi total avait augmenté de 277 000 postes en 1988, puis de 330 000 en 1989. En 1998, les créations d'emplois sont nettement plus nombreuses : 406 000 emplois sont créés après 227 000 en 1997. C'est le meilleur résultat enregistré depuis le début des années soixante-dix. L'emploi salarié croît de 417 000 postes, après 244 000 en 1997 et seulement 36 000 en 1996 (tableau 1). L'emploi non salarié continue lui de diminuer, mais de façon plus modeste que par le passé (10 000 suppressions).

Dans ce contexte favorable de croissance de l'activité économique,

(1) - Comptes nationaux établis par l'INSEE en base 95.

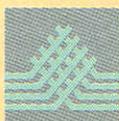


Tableau 1  
Évolution de l'emploi par secteur d'activité (nomenclature NAF)

	Niveau en fin d'année (en milliers)		Variations annuelles brutes (en milliers)		Variations annuelles brutes (en %)		Variations semestrielles CVS (en %)				
	1996	1997	1998	1998	1996	1997	1998	97.1	97.2	98.1	98.2
<b>Salariés</b> .....	19 713	19 957	20 374	417	0,2	1,2	2,1				
<b>Agriculture</b> .....	278	286	286	0	0,7	2,9	0,0				0,0
<b>Industrie</b> .....	4 068	4 045	4 059	14	-1,7	-0,6	0,3	-0,3	-0,2	0,4	0,2
dont : LA A .....	525	531	533	2	0,0	1,2	0,3	0,7	0,5	0,2	0,2
Biens de consommation .....	753	740	734	-6	-2,8	-1,8	-0,8	-0,7	-1,0	-0,2	-0,5
Automobile .....	287	283	283	0	-1,5	-1,3	-0,1	-0,7	-0,5	-0,1	0,0
Biens d'équipement .....	800	799	812	13	-1,0	-0,2	1,7	-0,2	0,0	1,1	0,6
Biens intermédiaires .....	1 449	1 445	1 456	11	-2,1	-0,3	0,7	-0,4	0,2	0,7	0,1
Énergie .....	253	247	241	-6	-1,2	-2,7	-2,4	-1,2	-1,5	-1,2	-1,2
<b>Construction</b> .....	1 122	1 107	1 105	-2	-4,0	-1,3	-0,2	-0,8	-0,4	0,0	-0,1
<b>Tertiaire (1)</b> .....	8 090	8 321	8 619	298	1,5	2,9	3,6	1,1	1,8	1,8	1,6
dont : Commerce .....	2 524	2 553	2 606	54	0,8	1,1	2,1	0,5	0,6	0,9	1,2
Transports .....	916	934	963	29	1,0	2,0	3,1	0,2	1,8	1,8	1,2
Activités financières .....	661	659	676	17	-0,9	-0,3	2,5	-0,2	0,0	1,0	1,5
Activités immobilières .....	305	304	306	2	1,1	-0,2	0,6	0,6	-0,7	-0,1	0,7
Services aux entreprises .....	2 266	2 399	2 548	149	2,4	5,9	6,2	2,3	3,7	3,5	2,2
Services aux particuliers .....	1 418	1 472	1 520	48	3,2	3,8	3,3	1,4	2,2	1,5	1,7
<b>Tertiaire (2)</b> .....	6 156	6 198	6 305	107	0,4	0,7	1,7				
<b>Non-salariés</b> .....	2 490	2 473	2 463	-10	-1,7	-0,7	-0,4				
<b>Emploi total (3)</b> .....	22 203	22 430	22 836	406	0,0	1,0	1,8				

Les effectifs de l'industrie, de la construction et du tertiaire sont estimés en nouvelle nomenclature NAF à partir des statistiques UNEDIC et de l'enquête ACEMO du Ministère de l'emploi et de la solidarité. Il s'agit de résultats bruts au 31 décembre de chaque année.

(1) - Hors administration, éducation, santé et action sociale. (2) - Administration, éducation, santé et action sociale.

(3) - Hors contingent. En incluant les effectifs du contingent, la hausse de l'emploi est de l'ordre de 350 000 au cours de l'année 1998.

Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

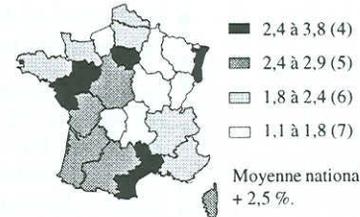
## EMPLOI ET CHÔMAGE RÉGIONAUX EN 1998 (1)

Sur l'année 1998, toutes les régions ont été créatrices d'emplois, à un rythme plus ou moins rapide (carte 1) : le Languedoc-Roussillon, les Pays de la Loire et l'Alsace ont connu une croissance particulièrement vive de leur emploi salarié privé, supérieure à 3,5% en un an. En revanche, l'évolution a été nettement moins rapide (moins de 1,6%) en Champagne-Ardenne, en Bourgogne, dans le Limousin et en Haute-Normandie.

Conséquence des résultats positifs en termes d'effectifs salariés, les taux de chômage régionaux sont tous orientés à la baisse en 1998. Mais ceux atteints en fin d'année attestent toujours de disparités régionales fortes (carte 2), et ne reflètent pas uniformément le dynamisme conjoncturel de l'emploi. Fin décembre 1998, les taux de chômage extrêmes vont ainsi de 6,8% en Alsace, à 16,1% en Languedoc-Roussillon, deux régions qui enregistrent par ailleurs de très bons résultats en matière d'emploi. Si l'Île-de-France combine, comme l'Alsace et dans une moindre mesure le Centre, un taux de chômage relativement favorable et un emploi qui progresse plus vite que la moyenne, à l'opposé la Haute-Normandie cumule la plus faible progression de l'emploi salarié et un taux de chômage élevé (13,5%). En résumé, un axe Massif Central - Jura - Vosges comprenant les régions Auvergne, Bourgogne, Lorraine et surtout Limousin et Franche-Comté, se caractérise par des taux de chômage et une croissance de l'emploi salarié sensiblement plus faibles que la moyenne nationale. La façade atlantique (Bretagne exceptée) présente la situation inverse. Les taux de chômage sont également élevés sur le pourtour méditerranéen, alors que le dynamisme de l'emploi est partout sensible, bien qu'inégal.

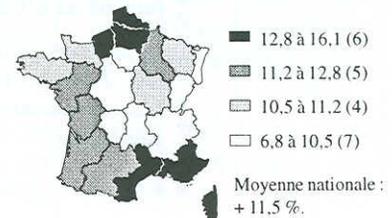
(1) - Voir le n° 656 d'INSEE Première pour une analyse plus détaillée des évolutions du chômage en région.

Carte 1  
Taux de croissance de l'emploi salarié par région en 1998 (en %, valeur CVS)



Source : UNEDIC, statistiques trimestrielles \*

Carte 2  
Taux de chômage régionaux en décembre 1998 (en %, valeur CVS)

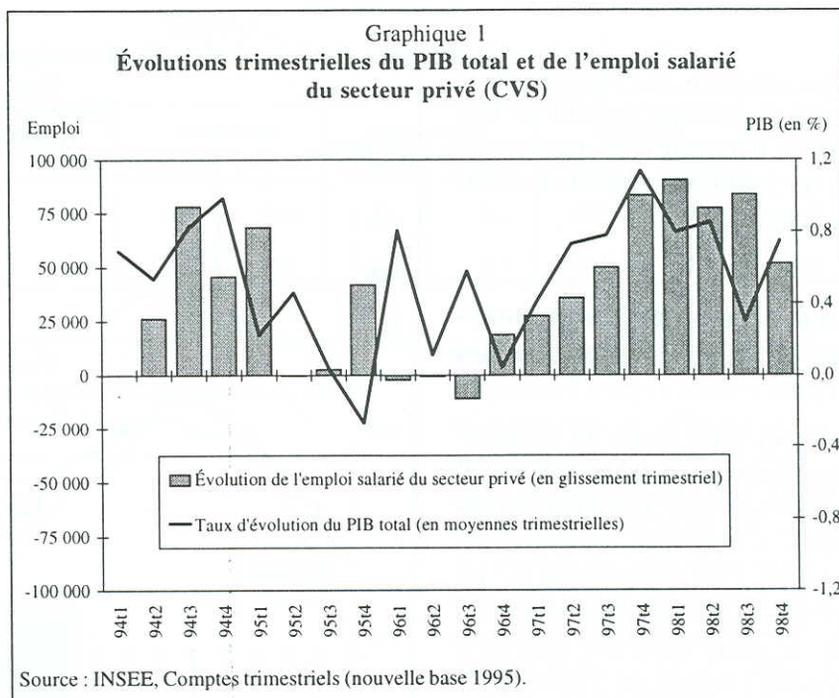


Source : INSEE.

(\*) - Ces résultats concernent l'emploi salarié au sens du champ UNEDIC : ensemble du secteur concurrentiel relevant du régime d'assurance chômage, hormis le secteur agricole, les grandes entreprises nationales (EDF-GDF, SNCF, RATP, Postes, Télécom, Charbonnages de France), la Recherche publique et les services domestiques. Ils sont obtenus à partir des effectifs trimestriels désaisonnalisés de l'ensemble des établissements par région. Les statistiques sont exhaustives pour les établissements de 10 salariés et plus, estimées pour les moins de 10 salariés. Des révisions sont apportées lorsque sont disponibles les statistiques annuelles exhaustives de l'UNEDIC.

le secteur privé (2) crée, à lui seul, 310 000 emplois salariés en 1998, (193 000 en 1997 et 7 000 en 1996).

Le tertiaire joue un rôle moteur dans la croissance avec près de 300 000 créations d'emplois, dont la moitié provient des services aux entreprises. Comptabilisé par convention dans ce secteur, l'intérim concourt à cette évolution pour 60 000 emplois. Les autres activités du secteur tertiaire contribuent toutes de manière positive à la croissance de l'emploi, à commencer par les commerces encouragés par une vive demande intérieure (54 000 créations). Les services aux particuliers maintiennent un rythme de croissance élevé et créent 48 000 postes après 54 000 en 1997. Les transports enregistrent 29 000 postes supplémentaires. Enfin, les activités financières et immobilières redeviennent excédentaires en 1998, avec respectivement 17 000 et 2 000 créations. Pour la première fois depuis plusieurs années, l'industrie crée des emplois (+14 000 emplois en un an). Tous les secteurs industriels améliorent leurs résultats en la matière, excepté l'énergie (6 000 suppressions) et les industries agricoles et alimentaires qui parviennent seulement à stabiliser leur effectif. L'amélioration est sensible dans les industries des biens de consommation (-6 000 postes après -13 000) et dans l'industrie automobile qui termine l'année à l'équilibre. L'essentiel des gains est enregistré dans les industries des biens d'équipement et des biens intermédiaires, avec respectivement 13 000 et



11 000 créations nettes. La construction poursuit l'amélioration engagée en 1997 après une mauvaise année 1996. Le solde des créations-suppressions reste cependant négatif (-2 000).

### Vive croissance de l'emploi au cours des trois premiers trimestres de 1998, ralentissement au quatrième

Si le bilan global de l'année 1998 marque une évolution positive pour l'ensemble des secteurs, le mouvement impulsé au quatrième trimestre 1997 s'est toutefois ralenti au fil des mois (graphique 1). L'examen des mouvements de main-d'œuvre (3) illustre cette tendance, particulièrement marquée dans les établissements de 50 salariés ou plus de l'industrie et de la construction. La reprise de l'emploi à la fin de l'année 1997 se caractérisait par une poussée des embauches en CDD et de l'intérim. Dès le deuxième trimestre 1998, les entrées en CDD ralentissent notamment dans les établissements de 10 à 49 salariés, et sont en taux de 0,3 point inférieures à celles du trimestre précédent. Les embauches en CDI résistent alors mieux dans les grands

établissements, mais moins bien dans les petits. De manière générale, les recrutements sont favorables aux catégories les plus qualifiées et défavorables aux jeunes (surtout dans les grands établissements).

Sur l'ensemble de l'année 1998, le volume de travail intérimaire en équivalents-emplois à temps plein a augmenté de 26,6 % (4). La hausse a été particulièrement forte dans l'industrie (28,6 %) et le tertiaire (29,4 %), plus modérée dans la construction (16,2 %). Plus de 10 millions de contrats ont été conclus en 1998, soit une hausse de 24,2 % par rapport à l'année précédente. Mais, au dernier trimestre 1998, les services aux entreprises ne créent pas d'emplois en raison de la baisse des embauches en intérim, après sept trimestres consécutifs de forte hausse. De même, en raison du ralentissement de l'activité industrielle en fin d'année, les créations de postes dans ce secteur sont pour l'essentiel acquises au cours du premier semestre 1998.

Un quart de la croissance de l'emploi (+107 000, soit plus du double de l'évolution de 1997) est dû au secteur non marchand du fait en partie de l'emploi aidé (+32 000).

(2) - Il s'agit de l'ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

(3) - Voir Premières Informations, 99.03-N°10.2, DARES, mars 1999. Les données portent sur les entreprises de 10 salariés et plus, hors intérim. Elles ne sont disponibles que sur le premier semestre 1998.

(4) - Ces résultats sont issus de l'exploitation des fichiers UNEDIC de déclarations mensuelles des agences d'intérim. Ils seront présentés dans leur totalité dans un prochain Premières Synthèses de la DARES.

Pour mémoire, les effectifs de la fonction publique ont crû de leur côté de 0,5 % en 1997, pour un total de 5 400 000 salariés au début de 1998 (5).

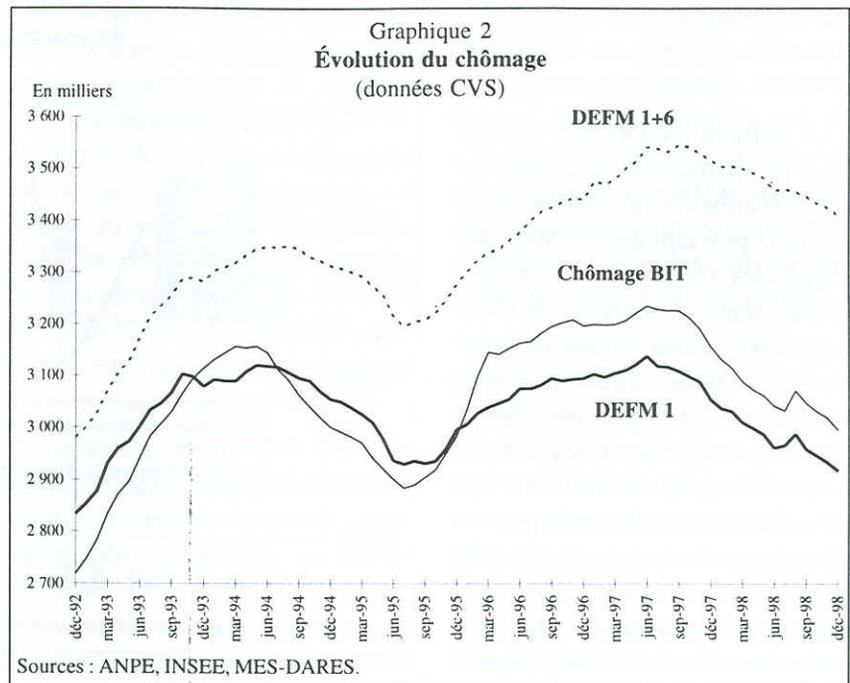
### La décrue du chômage amorcée en 1997 se confirme en 1998

Après avoir connu un retournement favorable au cours du second semestre de 1997, le nombre de chômeurs a nettement décliné tout au long de 1998 (graphique 2). Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à l'ANPE en catégorie 1 (6) s'est réduit de 135 000 personnes dans l'année, ce qui représente une baisse de 4,4 %. Avec 2 917 000 inscrits en catégorie 1, les DEFM retrouvent leur niveau des premiers mois de 1993. La diminution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1+6 est toutefois de moindre ampleur (-3,0 % en 1998), le retournement de cet indicateur ayant été, en effet, un peu plus long à se dessiner. Le taux de chômage estimé selon les définitions du Bureau International du Travail (chômage

(5) - Le total des effectifs de la fonction publique au début de 1998 (5 400 000, estimation provisoire) se décompose en 3 075 000 pour la fonction publique d'État, 1 477 000 pour la fonction publique territoriale, 849 000 pour la fonction publique hospitalière. Sa croissance a été de 1,2 % en 1996 et de 0,5 % en 1997. Notons que la forte hausse des effectifs au cours de l'année 1996 des emplois de la fonction publique est en grande partie imputable à une meilleure couverture du champ des établissements publics nationaux (source DGAFP, direction générale de l'administration et de la fonction publique).

(6) - La catégorie 1 regroupe les personnes à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée et à temps plein, immédiatement disponibles. La catégorie 6 comprend les personnes à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée et à temps plein, mais non immédiatement disponibles car ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois de référence.

(7) - En effet, un nombre croissant de demandeurs d'emploi omettent de déclarer les raisons de leur sortie du chômage ; parmi eux la majorité a retrouvé un emploi. Voir Pommier P. et Prokoyas N., « Sortir du chômage, reprendre un emploi », Premières Synthèses, 99.03-N°11.1, DARES et ANPE, mars 1999.



BIT) présente en conséquence un repli sensible, en passant de 12,3 % fin 1997 à 11,5 % en décembre 1998.

Cette amélioration, liée à la dynamique de création d'emplois, trouve sa traduction dans de moindres entrées en chômage (tableau 2). En particulier, les inscriptions à l'ANPE faisant suite à un licenciement économique, dont la diminution s'était amorcée dès la fin de 1996, se réduisent en 1998 de près de 20 % par rapport à l'année précédente. On observe également un tassement sensible des inscriptions de personnes arrivées en fin de contrat à durée déterminée. Le recul des entrées en chômage est cependant moins net au second semestre 1998, et une certaine reprise des inscriptions se dessine même en fin d'année. Les sorties du chômage sont, elles aussi, globalement moins nombreuses en 1998, mais de façon

moins nette et en partie parce qu'elles portent sur une population d'inscrits elle-même en diminution. La connaissance des motifs de sortie est imparfaite, et leur interprétation délicate (7). Il semble tout de même que 1998 marque, par rapport à l'année précédente, une amélioration des résultats des sorties pour reprise d'emploi.

La décrue du chômage en 1998 est le fruit d'évolutions contrastées selon le sexe et la catégorie d'âge (tableau 3). Les jeunes demandeurs de moins de 25 ans, en proportion, bénéficient le plus de la reprise économique : en baisse de 8,1 % en 1998, leur nombre avoisine 500 000 personnes en fin d'année, soit le plus bas niveau des années quatre-vingt-dix. Cette baisse est toutefois de moindre ampleur que l'année précédente pour les jeunes hommes. De plus, elle semble enrayée au second semestre, avec seulement 1,3 % de

Tableau 2  
Évolution des flux d'entrée et de sortie du chômage

	Entrées en chômage	dont :		Sorties du chômage
		licenciement économique	fin de CDD	
1997/1996 .....	-3,2	-9,3	-8,4	-1,6
1998/1997 .....	-4,3	-19,4	-12,7	-1,8

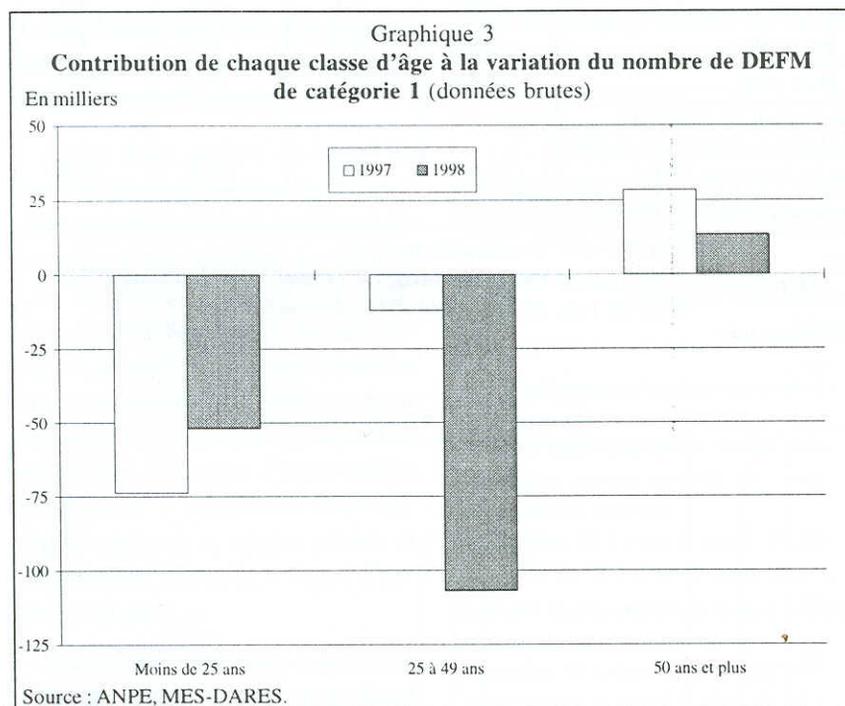
Sources : ANPE, MES-DARES.

Tableau 3  
Évolution des demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 par sexe et âge (données brutes)

Taux de croissance en pourcentage

	Moins de 25 ans		25 à 49 ans		50 ans et plus		Ensemble		Ensemble
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Décembre 1997/décembre 1996	-11,8	-9,0	-1,7	0,6	7,0	9,2	-2,8	-0,8	-1,8
Décembre 1998/décembre 1997	-7,2	-8,9	-6,6	-3,6	2,3	5,1	-5,4	-3,8	-4,6

Sources : ANPE, MES-DARES.



diminution pour l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi. Ce mouvement est à rapprocher de la suppression progressive du service militaire obligatoire, qui tend à gonfler les arrivées de jeunes hommes sur le marché du travail.

Si la réduction du nombre de demandeurs d'emploi d'âge intermédiaire (25 à 49 ans) est, avec 5,1 %, globalement moins nette que celle des jeunes, elle est plus régulière et se poursuit au début de 1999. Portant sur des effectifs plus importants, elle fournit la principale contribution à la baisse du chômage total en 1998, contrairement à 1997 où ce sont les jeunes qui « entraînaient » le mouvement (graphique 3). Dans cette tranche d'âge, la baisse du chômage masculin atteint presque le double de celle du chômage féminin, pour des effectifs similaires ; ces résultats attestent de la meilleure réactivité du chômage

des hommes à la conjoncture, sachant qu'il s'était aussi dégradé plus fortement dans les phases de récession des années 1992-1993.

Le chômage des 50 ans et plus, qui est orienté à la hausse depuis 1995, continue à se dégrader en 1998, quoique dans une moindre mesure. Cette tendance combine les difficultés rencontrées par les quinquagénaires, dont le retour à l'emploi en cas de chômage est particulièrement difficile, et un phénomène démographique lié à l'entrée dans la catégorie d'âge des classes nombreuses nées dans l'immédiat après-guerre.

### Recul du chômage de longue durée

Le chômage de longue durée (ensemble des personnes continûment inscrites en catégorie 1 ou 6 durant au moins 12 mois) qui se dégradait

fortement depuis 1996, s'est dans un premier temps stabilisé au premier semestre de 1998, puis a commencé à décroître au second ; ce recul se poursuit en 1999. La tendance globale recouvre, là encore, des évolutions contrastées selon les classes d'âge et les tranches d'ancienneté de chômage (tableau 4). La traditionnelle inégalité générationnelle devant le chômage de longue durée se trouve encore renforcée par l'amélioration observée chez les jeunes, qui s'oppose à la dégradation persistante affectant la situation des personnes de 50 ans et plus (graphique 4). D'autant que la croissance du nombre de jeunes ayant plus de deux ans d'inscription concerne en fait des effectifs relativement faibles (de l'ordre de 25 000 personnes).

Le nombre de personnes ayant un à deux ans d'ancienneté de chômage se réduit très sensiblement en 1998, sauf chez les actifs de 50 ans et plus, mais *a contrario* la situation des demandeurs d'emploi inscrits depuis deux à trois ans ou depuis plus de trois ans se dégrade. La structure de la demande d'emploi selon l'ancienneté est en effet fortement tributaire des entrées en chômage des années précédentes, dont les effets retardés s'étalent sur plusieurs années (graphique 5). Ainsi, les personnes qui ont atteint en 1998 deux ans d'inscription sont celles qui ont rejoint l'ANPE dans le contexte déprimé de 1996 ; de même, l'amélioration de la situation du marché du travail en 1997 rejaillit, cette fois positivement, sur les effectifs dépassant 12 mois de chômage dans le courant de l'année 1998. Ce constat a conduit au développement

d'une approche préventive du chômage de longue durée.

Indépendamment de l'incidence des entrées des années précédentes, le chômage de longue durée est sensible à l'évolution des conditions d'insertion dans l'emploi de l'année courante. A ce titre, 1998 marque une amélioration, puisque la proportion de chômeurs de 25 ans et plus atteignant, en cours d'année, 12 mois consécutifs de chômage en catégorie 1 a régressé (tableau 5). Pour ce qui est des jeunes, la proportion des sorties avant 6 mois de chômage consécutifs marque également un progrès.

Ces dernières années s'est développé, parallèlement aux formes d'emplois précaires, le double statut de demandeur d'emploi et d'actif occupé. Un nombre croissant de personnes à la recherche d'un emploi stable choisit de maintenir son inscription tout en exerçant une activité occasionnelle ou de courte durée. Ainsi, en moyenne, sur l'année 1998, 14 % du total des personnes inscrites à l'ANPE exerçaient une activité professionnelle durant plus de 78 heures dans le mois, contre 12 % en 1997 et 10 % en 1996. Cette concomitance entre un emploi qui peut être à temps plein, et la recherche d'un autre emploi, est cependant rarement permanente ; environ un tiers de l'effectif de la catégorie 6 est renouvelé chaque mois (8). La durée de l'activité étant variable d'un mois à l'autre, les transferts entre les catégories 1 et 6 sont fréquents. Par ailleurs, l'exercice d'activités réduites semble bien favoriser à terme la sortie complète du chômage.

Au total, en 1998, alors que le nombre de personnes inscrites en catégorie 1 et n'ayant aucune activité professionnelle simultanée s'est réduit significativement, les autres

(8) - Voir Philippe Bel, Mathieu Béraud, Geneviève Canceill, Stéphanie Lemerle, « Les demandeurs d'emploi en activité occasionnelle ou réduite », Premières synthèses, 98.11-N°45.1, ANPE et DARES, novembre 1998.

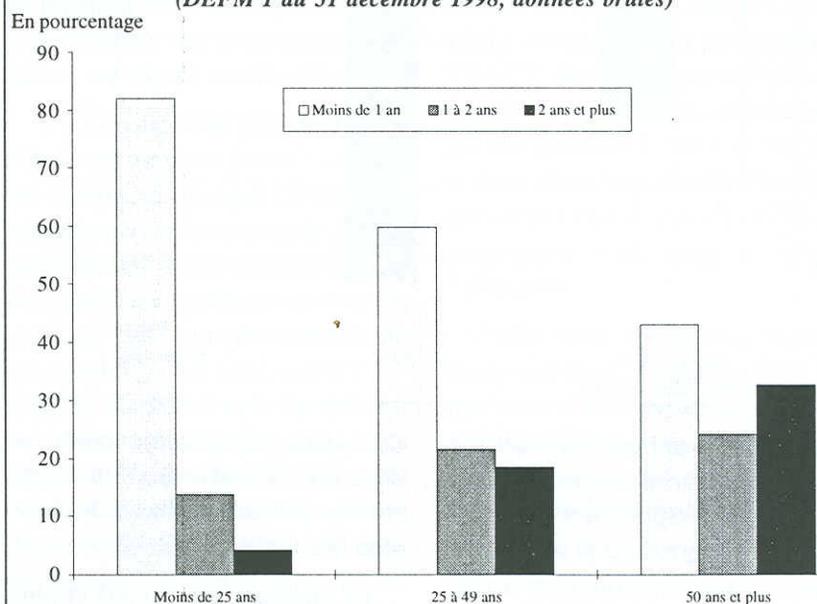
Tableau 4  
Demandeurs d'emploi de catégorie 1 selon l'âge et l'ancienneté d'inscription  
Évolution entre décembre 1997 et décembre 1998 (données brutes)

Taux de croissance en pourcentage

	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Moins de 1 an .....	-8,7	-5,7	-0,7	-6,1
1 à 2 ans .....	-8,5	-8,7	1,3	-7,2
2 à 3 ans .....	7,0	3,1	15,5	5,7
3 ans et plus .....	5,1	0,4	8,4	2,7
1 an et plus .....	-5,4	-4,1	6,9	-2,2
Proportion de chômeurs de longue durée (1 an et plus) au 31 décembre 1998 .....	18,0	40,2	56,9	38,1

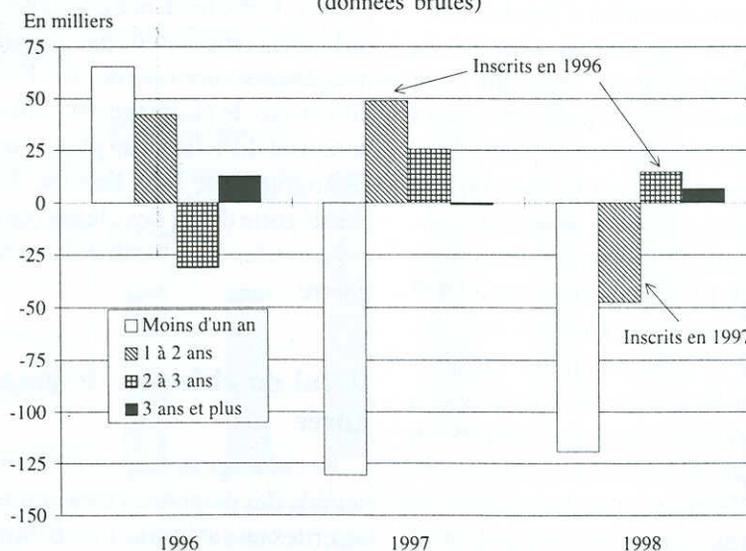
Sources : ANPE, MES-DARES.

Graphique 4  
Structure de l'ancienneté des demandeurs d'emploi selon la classe d'âge  
(DEFM 1 au 31 décembre 1998, données brutes)



Sources : ANPE, MES-DARES.

Graphique 5  
Évolution du nombre de DEFM 1, selon l'ancienneté  
(données brutes)



Lecture : En 1998, le nombre de DEFM 1 inscrits depuis 1 à 2 ans a baissé de 47 300.

Sources : ANPE, MES-DARES.

catégories de demandeurs d'emploi ont continué de croître, parfois à un rythme très important (tableau 6). Les effectifs totaux de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ne sont donc pas réduits en 1998 (graphique 6).

### Redéploiement vers les jeunes des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi (9)

Après deux années de recul, le nombre des entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi s'est stabilisé en 1998 à 2,26 millions (tableaux A) (10). Cette évolution globale s'est accompagnée de redéploiements sensibles entre dispositifs, au profit surtout des aides à l'emploi et à l'insertion des jeunes (mesures d'alternance, programme « nouveaux services, emplois jeunes », stages jeunes et programme TRACE, « trajet d'accès à l'emploi »).

Les entrées dans les dispositifs d'emploi aidé du secteur marchand ont progressé de près de 3 %. Ces dispositifs s'articulent en trois composantes : les mesures non ciblées sur des publics particuliers (exonération premier salarié, abattement temps partiel, mesures zonées), celles ciblées sur les demandeurs d'emploi (CIE et conventions de coopération) et les mesures destinées aux jeunes (alternance). Des évolutions différenciées ont été enregistrées pour ces dispositifs : progression de 17 % des entrées dans

(9) - La politique d'emploi présentée ici est un comptage des flux et une estimation des stocks des mesures spécifiques de la politique d'emploi. La prise en compte de la réduction des charges sur les bas salaires et des mesures d'incitation à la réduction du temps de travail est réalisée un peu plus loin dans le texte.

(10) - Les flux d'entrées, mesure par mesure, dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi, sont un bon indicateur de l'effort réalisé à destination de nouveaux bénéficiaires au cours d'une période donnée. Le total des flux, qui mélange des aides de plus ou moins longue durée, ne fournit qu'une indication de l'activité développée par les politiques d'emploi. L'évolution des stocks de bénéficiaires permet d'en évaluer les effets sur les variations de l'emploi et du chômage.

Tableau 5  
Taux de sortie de la catégorie 1 de demandeurs d'emploi (1)

Moyennes annuelles (en %)

Jeunes demandeurs d'emploi sortis du chômage avant la fin du 6 <sup>ème</sup> mois	1997	1998
Hommes .....	81,3	83,2
Femmes .....	75,1	77,2
Ensemble .....	78,3	80,3
<b>Demandeurs d'emploi de 25 ans et plus sortis du chômage avant la fin du 12<sup>ème</sup> mois</b>		
Hommes .....	82,4	83,6
Femmes .....	79,0	80,2
Ensemble .....	80,8	82,0

(1) - Les deux indicateurs statistiques présentés correspondent aux indicateurs de suivi des lignes directrices 1 et 2 du Plan National d'Action pour l'Emploi (PNAE) dans le cadre de l'Union Européenne.

Sources : ANPE, MES-DARES.

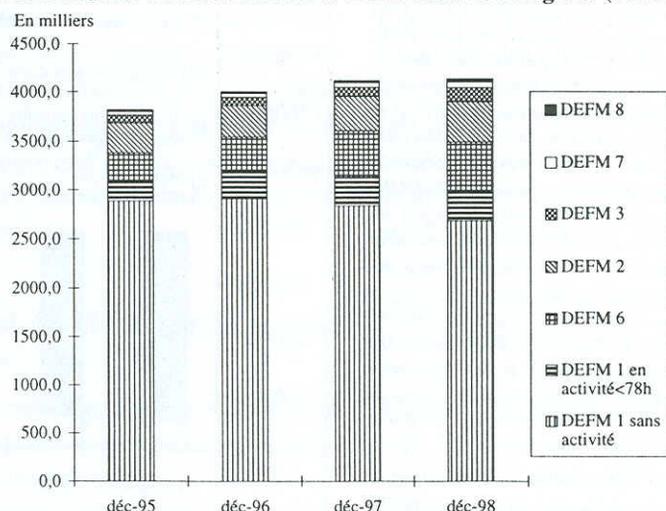
Tableau 6  
Chômage et activités réduites ou occasionnelles (données brutes)

Personnes recherchant un emploi :	Moyenne 1998	Évolution 1997/1996 (en %)	Évolution 1998/1997 (en %)
<b>à durée indéterminée à temps plein</b>			
n'exerçant aucune activité (1) .....	2 687 400	0,2	-4,7
exerçant une activité :			
- d'au plus 78 h dans le mois (2) .....	295 500	13,1	3,2
- de plus de 78 h dans le mois (3) .....	481 900	27,7	18,7
<b>à durée indéterminée à temps partiel</b>			
n'exerçant aucune activité ou d'au plus 78 h dans le mois (DEFM 2) .....	371 800	7,5	12,4
exerçant une activité de plus de 78 h dans le mois (DEFM 7) .....	110 800	15,4	33,5
<b>à durée déterminée, temporaire ou saisonnier</b>			
n'exerçant aucune activité ou d'au plus 78 h dans le mois (DEFM 3) .....	52 300	6,5	20,4
exerçant une activité de plus de 78 h dans le mois (DEFM 8) .....	24 500	13,6	43,1

La somme (1)+(2) forme la catégorie 1 des demandeurs d'emploi, la somme (1) +(2) +(3) la catégorie 1+6.

Sources : ANPE, MES-DARES.

Graphique 6  
Nombre d'inscrits à l'ANPE en fin d'année selon la catégorie (données brutes)



Sources : ANPE, MES-DARES.

le premier d'entre eux, contraction de 3 % dans le deuxième. Il convient toutefois de souligner que les données disponibles accentuent sans doute l'ampleur des évolutions. La progression réelle des embauches au titre de l'exonération premier salarié a été vraisemblablement plus modérée que ce qu'indiquent les données disponibles tandis que, les transformations d'emploi et les embauches dans le cadre de l'abattement temps partiel ont globalement stagné (11).

Les entrées en contrats initiative emploi (CIE) ont enregistré un recul de 8 % par rapport à 1997, recul concentré sur le deuxième trimestre. Les embauches dans ce dispositif se sont contractées depuis qu'il a été, en septembre 1996, recentré sur les publics les plus en difficulté. Par contre, les recrutements de chômeurs au titre des conventions de coopération (dispositif géré par l'UNEDIC) sont globalement en nette progression sur l'année (+28 %). Enfin, le dynamisme de l'alternance s'est confirmé tout au long de l'année (avec une progression globale des recrutements de jeunes de plus de 6 %), particulièrement pour les contrats de qualification (+15 %) ainsi que pour les contrats d'adaptation. Par ailleurs, on peut noter, après le fort recul des années antérieures, une augmentation du nombre de créateurs ou de

preneurs d'entreprises ayant bénéficié de l'ACCIRE.

Les entrées dans les dispositifs aidés du secteur non marchand ont, pour leur part, sensiblement progressé (de l'ordre de 5 %) du fait du programme « nouveaux services-emplois jeunes ». En revanche les entrées en CES ont enregistré un nouveau recul (près de 13 %). Quant aux contrats emplois consolidés (CEC), si le nombre total de conventions signées a progressé de 8 %, c'est la conséquence de la stabilisation dans la mesure de personnes recrutées antérieurement (et qui ont fait l'objet en 1998 d'avenants de reconduction) alors que les nouvelles embauches (conventions initiales) ont plutôt reculé (12).

Il y a eu en 1998 près de 98 000 entrées en emplois jeunes : ce chiffre comprend quelque 75 000 embauches nouvelles et plus de 20 000 transformations de contrats Éducation nationale (embauches intervenues en 1997 sur des contrats de droit public). Au total, entre l'origine du dispositif et la fin décembre 1998, le nombre de postes créés s'établit à près de 160 000 et le nombre de recrutements de jeunes dépasse les 100 000 (54 000 dans les collectivités territoriales, les associations et les établissements pu-

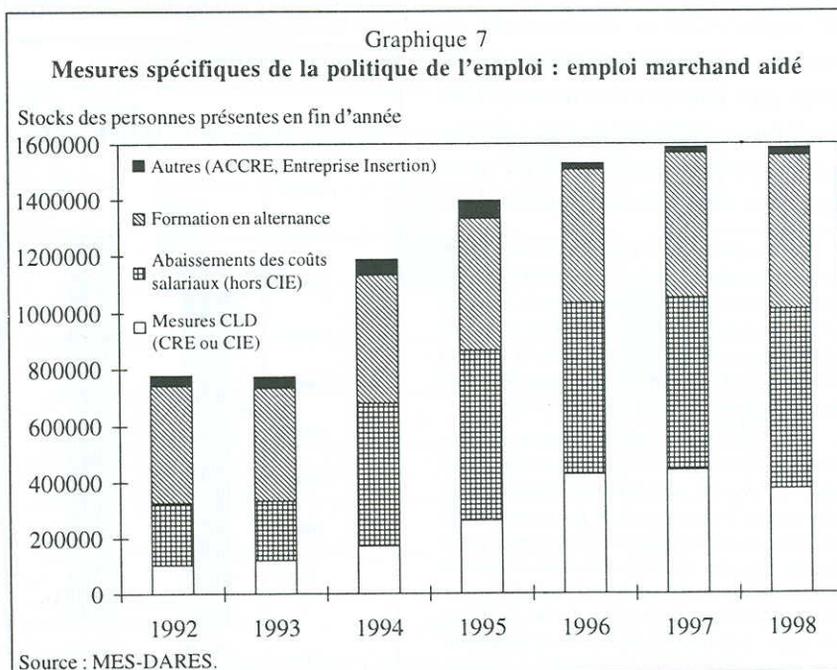
blics, 39 000 dans l'Éducation nationale et 8 000 dans la police). Le nombre réel des embauches sur la période est légèrement supérieur à ce chiffre compte tenu du décalage entre embauches et remontées statistiques, qui se produit lors de toute montée en charge d'un dispositif.

Comme en 1997, les entrées dans les stages d'insertion et de formation ont stagné pour ce qui est des adultes alors que le nombre de jeunes concernés par ces actions a augmenté. Néanmoins les stages jeunes comprennent des actions hétérogènes et de durées très différentes. Par ailleurs, le dernier trimestre 1998 a vu le lancement du programme TRACE destiné à permettre aux jeunes les plus en difficulté d'engager des parcours d'insertion par des actions d'accompagnement renforcées et personnalisées (fin 1998, ce programme avait concerné près de 4 000 jeunes).

Enfin, dans un contexte économique amélioré, les entrées dans les mesures d'accompagnement des restructurations et les préretraites se sont sensiblement contractées à l'exception des départs définitifs en préretraite dans le cadre de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE).

(11) - Les entrées enregistrées en 1997 pour l'exonération premier salarié ont sans doute été minorées du fait de la perturbation des circuits statistiques liée à la mise en œuvre de la déclaration unique d'embauche (DUE) : il en est résulté une majoration de la croissance entre 1997 et 1998. L'abattement temps partiel est un dispositif également inclus dans la DUE ; par ailleurs, en 1998, son utilisation par les entreprises a pu être affectée par la modification du mode de calcul de l'exonération générale de charges sur les bas salaires (qui a rendu l'avantage spécifique lié à l'abattement plus intéressant pour les employeurs) et, au second semestre par le relèvement de 16 à 18 heures de la durée minimale hebdomadaire de travail nécessaire pour entrer dans le cadre du dispositif.

(12) - Les effets sur les CEC de la loi de lutte contre les exclusions ne seront sensibles qu'à partir du 1<sup>er</sup> semestre 1999.



Au total, l'effectif en fin d'année des bénéficiaires des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi apparaît globalement stabilisé à un peu plus de 2,4 millions de personnes. Il est stable depuis deux ans après avoir crû fortement de 1993 à 1996 pour l'emploi marchand (graphique 7). Il progresse nettement en 1998 pour l'emploi non marchand grâce aux emplois jeunes dont la progression fait plus que compenser la contraction des CES pour la quatrième année consécutive.

### 80 000 emplois créés au titre de l'ensemble de la politique de l'emploi

L'effet sur l'emploi des dispositifs spécifiques (+37 000) est le double de celui de 1997 (13). Ceci recouvre deux évolutions divergentes.

D'une part, les effets des dispositifs spécifiques sur l'emploi non marchand, négatifs depuis le second semestre 1995 en raison de la baisse des entrées en CES, deviennent positifs à partir du second semestre 1997 (tableau 7). Ce résultat s'explique principalement par la montée en charge du dispositif « emploi jeunes ». En 1998, l'effet sur l'em-

ploi non marchand (+32 000) rompt avec la tendance des années précédentes.

D'autre part, les effets des dispositifs spécifiques sur l'emploi marchand ont été à nouveau en retrait en 1998 (+5 000 après +26 000 en 1997 et +61 000 en 1996). La baisse du stock de bénéficiaires des contrats initiative emploi (CIE) depuis le deuxième semestre 1997 explique en partie ce résultat. L'impact positif sur l'emploi tient essentiellement aux contrats d'apprentissage et à l'abattement pour l'emploi de salariés à temps partiel.

L'effet sur le chômage des dispositifs d'aide à l'embauche est de -29 000. Toutefois, avec la réduction du nombre de bénéficiaires de stages, de conventions de conversion ou de programmes de préretraite (-21 000), l'ensemble des dispositifs spécifiques de la politique d'emploi contribuent modérément à la baisse du chômage (-8 000), comme en 1997. L'année 1998 apparaît contrastée avec un premier semestre où les politiques de l'emploi ont un effet à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi (+14 000) et un second semestre avec un fort effet favorable sur le chômage (-22 000). L'ampleur

limitée des effets des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi sur le chômage est classique dans une situation de forte croissance de l'emploi.

A cela s'ajoutent les effets des politiques d'abaissement général du coût du travail peu qualifié et de réduction collective du temps de travail, vers lesquelles se sont réorientées les politiques de l'emploi ces dernières années. L'effet sur l'emploi de ces deux leviers est estimé respectivement à 34 000 et 13 000 emplois supplémentaires. L'effet correspondant sur le chômage des exonérations générales sur les bas

(13) - Les effets sur les composantes de la population active des politiques spécifiques de l'emploi peuvent être estimés à partir des variations du nombre de bénéficiaires en fin d'année ou en fin de semestre (sur la base de données corrigées des variations saisonnières). La mise en place d'emplois aidés peut provoquer un effet d'aubaine qui conduit un entrepreneur à utiliser le dispositif pour créer un emploi qu'il comptait créer sans cela et/ou un effet d'appel sur le marché du travail qui conduit des inactifs à rechercher un emploi. La création d'un emploi aidé n'a pas un effet de +1 emploi et -1 chômeur. On lui affecte un « coefficient emploi » et un « coefficient chômage ». Par exemple on estime que la création de 100 emplois en CIE a un effet de 20 sur la création nette d'emplois (coefficient emploi = 20 %), et de -16 sur le chômage (coefficient chômage = 16 %). Pour les éléments théoriques de l'évaluation des effets des politiques d'emploi, voir les pages 52 à 58 dans : La politique de l'emploi, DARES, coll. Repères, Éditions La Découverte, 1997.

Tableau 7

Estimation de l'effet des politiques de l'emploi sur les glissements semestriels et annuels de l'emploi et du chômage

Glissement annuel en milliers - Brut

Glissement semestriel en milliers - CVS

	Glissement annuel en milliers - Brut				Glissement semestriel en milliers - CVS							
	1995	1996	1997	1998	1995		1996		1997		1998	
					S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
<b>Effets des dispositifs spécifiques</b>												
<b>Sur l'emploi</b> .....	<b>78</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>37</b>	<b>55</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>-2</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>21</b>
marchand .....	72	61	26	5	31	40	33	27	18	7	0	5
non marchand .....	6	-37	-6	32	24	-17	-27	-10	-20	13	16	16
<b>Sur le chômage DEFM</b> .....	<b>4</b>	<b>-51</b>	<b>-2</b>	<b>-8</b>	<b>-11</b>	<b>13</b>	<b>-29</b>	<b>-23</b>	<b>20</b>	<b>-22</b>	<b>14</b>	<b>-22</b>
dont : de l'emploi marchand aidé ....	-57	-49	-20	-4	-25	-32	-26	-22	-15	-6	0	-4
de l'emploi non march. aidé ..	-5	30	5	-25	-19	13	21	8	16	-11	-12	-13
des dispositifs de conversion ..	11	-10	5	14	8	4	-9	-1	1	4	16	-2
des stages de formation .....	18	-11	3	4	3	13	-10	-2	6	-4	5	-1
des préretraites, dispenses de recherche d'emploi, ARPE	37	-11	6	3	22	15	-6	-6	11	-5	6	-3
<b>Sur la population active</b> .....	<b>82</b>	<b>-27</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>43</b>	<b>36</b>	<b>-23</b>	<b>-5</b>	<b>18</b>	<b>-2</b>	<b>29</b>	<b>-1</b>

Source : MES-DARES/mission analyse économique.

salaires est estimé à -28 000 en 1998 alors que celui de la réduction collective du temps de travail (dispositif Robien essentiellement) est estimé à -10 000. Les effets de la loi Aubry n'apparaîtront vraiment qu'au cours de l'année 1999, compte tenu des délais qui existent entre la date de convention, la mise en œuvre effective de la réduction du temps de travail et les embauches qui lui sont liées. La contribution directe des politiques d'emploi est ainsi estimée, pour 1998, à plus de 80 000 emplois (37 000 + 34 000 + 13 000), qui se sont traduits par environ -45 000 demandeurs d'emplois (8 000 + 28 000 + 10 000), hors prise en compte du bouclage macroéconomique (impact du financement des mesures, effets des créations d'emplois sur les revenus et de la baisse du chômage sur la confiance des ménages...).

## Une population active toujours dynamique

La croissance de la population active (14) est toujours particulièrement rapide : +246 000 en 1998 après +275 000 en 1997. Mais du fait du niveau élevé des créations d'emplois (+406 000) et malgré la

(14) - Il ne s'agit pas ici en toute rigueur de la population active, mais d'un indicateur calculé à partir des évolutions de l'emploi et des DEFM de catégorie 1+6.

(15) - Ces variations sont calculées à partir de l'évolution tendancielle de la population active obtenue en appliquant des taux d'activité tendanciels à la population totale projetée.

baisse des effectifs du contingent (de l'ordre de -50 000), le nombre de demandeurs d'emploi a tout de même bien reculé en 1998 : -110 000 pour les catégories 1 et 6. La hausse de l'emploi est plus forte au premier semestre, alors que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est un peu plus importante au deuxième semestre (-58 000) qu'au premier (-52 000). Ce paradoxe s'explique principalement par les mesures de retrait d'activité.

La hausse observée de la population active est plus importante que ce qu'indiquent les évolutions spontanées des ressources en main-d'œuvre (+163 000) (15), estimées dans les travaux de projection, et l'impact « défavorable » des retraits d'activité (+21 000). Outre les aléas de mesure, l'écart entre ces deux approches (tableau 8) peut s'expliquer par les effets de flexion conjoncturelle des taux d'activité, la forte hausse de l'emploi total entraînant celle du nombre d'actifs présents sur le marché du travail.

## Une année favorable à l'emploi en Europe et aux États-Unis

À l'exception du Japon et de l'Italie, les principaux partenaires de la France ont bénéficié d'une baisse du nombre de chômeurs entre 1997 et 1998. Le Japon, très affecté par la crise financière, a subi une hausse historique de son chômage tandis que l'Italie n'a été touchée que par une hausse modérée. Sous l'effet d'une forte croissance

de l'emploi (3 %), l'Espagne a bénéficié en 1998 d'une baisse de 2 points de son taux de chômage (en glissement annuel). Pour la France, la diminution a été de 0,7 point, soit un rythme proche de la moyenne de ses autres partenaires : la baisse a été un peu plus forte en Allemagne (1 point), un peu plus faible aux États-Unis (0,4 point).

En France, le taux de chômage a baissé dans un contexte de dynamisme de la population active (+0,8 %, proche du rythme de croissance des années précédentes). À l'inverse, en Allemagne, la baisse du chômage s'est accompagnée de celle de la population active (-0,3 %) et d'une croissance de l'emploi près de deux fois moins importante. Aux États-Unis, le rythme de croissance de la population active a ralenti (de 1,4 % à 1,1 %), tout en restant à un niveau élevé. Aussi le net tassement des créations d'emplois entre 1997 et 1998 ne s'est-il traduit que par un faible ralentissement de la baisse du chômage. Le Royaume-Uni n'a subi qu'une faible diminution de son rythme de création d'emplois ; la baisse du chômage en 1998 y a donc été comparable à celles des années précédentes.

Norbert HOLCBLAT,  
Frédéric LERAIS,  
Vladimir PASSERON,  
Patrick POMMIER,  
Alice TANAY  
(DARES).

Tableau 8  
Bilan des évolutions de l'emploi et du chômage au cours des dernières années

*Glissement annuel en milliers - Brut*

*Glissement semestriel en milliers - CVS*

	1995	1996	1997	1998	1995		1996		1997		1998	
					S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
(1) Variation de l'emploi .....	141	-21	197	356	101	38	-23	4	56	154	188	161
(2) Variation des DEFM (cat 1+6) corrigée * .....	-19	165	78	-110	-83	64	99	66	93	-16	-52	-58
(3) Variation de la populat. active** = (1) + (2).....	122	144	275	246	17	101	76	70	149	139	136	103
(4) Variation des ressources en main-d'oeuvre*** .....	156	174	166	163	78	78	87	87	83	83	82	82
(5) Impact des mesures de politique de retrait d'activité sur les ressources en main-d'oeuvre	66	-32	14	21	33	31	-24	-9	18	-6	26	-5
(3)-[(4)+(5)] Écart**** .....	-100	2	95	61	-93	-8	14	-8	48	62	28	26

\* En 1995, l'évolution du chômage DEFM est corrigée de l'effet de marche (de l'ordre de 20 000) entraîné par la mise en place d'un nouveau document d'actualisation de la situation des demandeurs d'emploi en juin 1995.

\*\* Il ne s'agit pas ici en toute rigueur de la population active mais d'un indicateur calculé à partir des évolutions de l'emploi et des DEFM.

\*\*\* Ces variations sont calculées à partir de l'évolution tendancielle de la population active (estimation INSEE / DARES).

\*\*\*\* Cet écart peut s'expliquer par l'imprécision des estimations et par d'éventuels effets de flexion conjoncturelle des taux d'activité.

Source : MES-DARES.

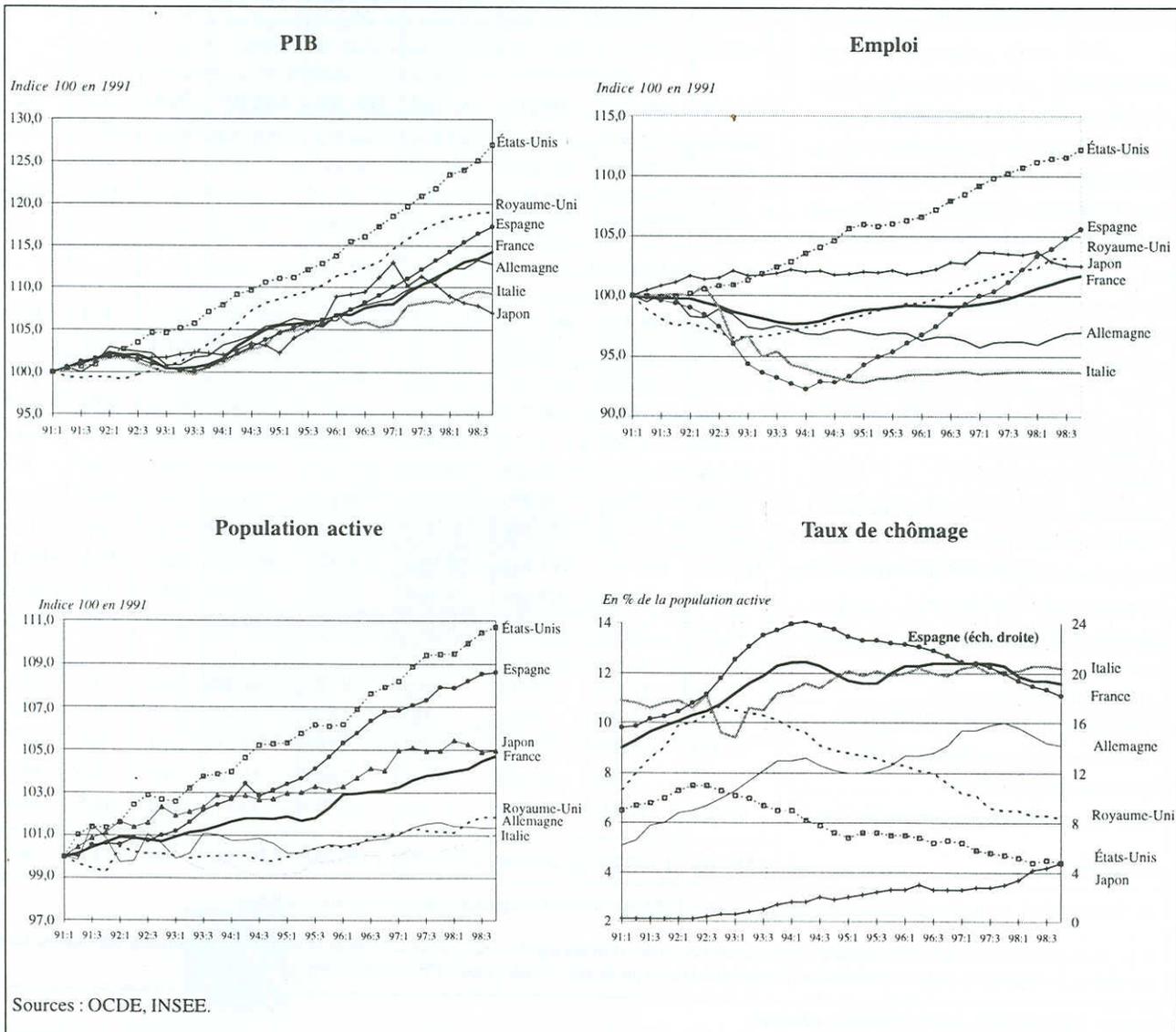


Tableau A  
La politique spécifique de l'emploi  
(Résultats semestriels et annuels)

France métropolitaine

données arrêtées au 14 avril 1999	Année 1997			Année 1998			Évolution (en %)		
	Entrées Sem. 1 1997	Entrées Sem. 2 1997	Entrées Année 1997	Entrées Sem. 1 1998	Entrées Sem. 2 1998	Entrées Année 1998	S1.98/ S1.97	S2.98/ S2.97	An. 98/ An. 97
<b>Emploi aidé dans le secteur marchand</b>	<b>416 646</b>	<b>560 072</b>	<b>976 718</b>	<b>446 171</b>	<b>556 237</b>	<b>1 002 408</b>	<b>7,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>2,6</b>
Abaissement de coûts salariaux .....	268 311	281 605	549 916	285 898	264 161	550 059	6,6	-6,2	0,0
Abattements-temps partiel .....	109 036	116 258	225 294	107 003	111 295	218 298	-1,9	-4,3	-3,1
Exonérations pour l'embauche de salariés .....	41 021	46 236	87 257	50 448	53 963	104 411	23,0	16,7	19,7
C.I.E. ....	106 079	106 660	212 739	112 034	83 788	195 822	5,6	-21,4	-8,0
Conventions de coopération .....	12 175	12 451	24 626	16 413	15 115	31 528	34,8	21,4	28,0
<b>Formation en alternance</b> .....	<b>118 759</b>	<b>247 828</b>	<b>366 587</b>	<b>128 287</b>	<b>261 852</b>	<b>390 139</b>	<b>8,0</b>	<b>5,7</b>	<b>6,4</b>
Contrats d'apprentissage .....	51 601	156 100	207 701	49 401	160 986	210 387	-4,3	3,1	1,3
Contrats de qualification .....	37 578	62 111	99 689	44 489	69 794	114 283	18,4	12,4	14,6
Contrats d'adaptation .....	27 642	28 619	56 261	31 402	28 852	60 254	13,6	0,8	7,1
Contrats d'orientation .....	1 938	998	2 936	2 995	2 220	5 215	54,5	122,4	77,6
<b>Aide à la création d'emplois et d'activités</b>									
ACCRE (a) .....	16 386	17 707	34 093	20 145	19 240	39 385	22,9	8,7	15,5
<b>Insertion par l'économique</b>									
Entreprises d'Insertion .....	13 190	12 932	26 122	11 841	10 984	22 825	-10,2	-15,1	-12,6
Associations Intermédiaires (b) .....	447 782	442 537	890 319	449 446	433 508	882 954	0,4	-2,0	-0,8
<b>Emploi aidé dans le secteur non marchand</b> .....	<b>312 168</b>	<b>298 049</b>	<b>610 217</b>	<b>333 314</b>	<b>308 763</b>	<b>642 077</b>	<b>6,8</b>	<b>3,6</b>	<b>5,2</b>
Contrats Emploi-Solidarité (n.conv+ave.) .....	261 394	241 049	502 443	225 822	213 106	438 928	-13,6	-11,6	-12,6
Contrats Emplois Consolidés (n.conv+ave.) .....	44 297	46 874	91 171	48 653	50 016	98 669	9,8	6,7	8,2
Contrats Emplois Ville (n.conv+ave.) .....	6 477	7 054	13 531	3 806	3 158	6 964	-41,2	-55,2	-48,5
Contrats Emplois Jeunes (embauches)* .....	-	3 072	3 072	55 033	42 483	97 516	-	-	-
<b>Actions d'insertion et de formation</b> .....	<b>199 391</b>	<b>206 125</b>	<b>405 516</b>	<b>200 750</b>	<b>207 189</b>	<b>407 939</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>
- auprès des adultes : .....	99 283	119 686	218 969	100 527	114 810	215 337	1,3	-4,1	-1,7
. Stages d'Ins.et de Formation à l'Emploi (c) ....	77 174	97 751	174 925	78 918	96 039	174 957	2,3	-1,8	0,0
. Stages d'Accès à l'Entreprise (c) .....	18 698	18 243	36 941	18 725	14 904	33 629	0,1	-18,3	-9,0
. Stages FNE-cadres (c) .....	3 411	3 692	7 103	2 884	3 867	6 751	-15,5	4,7	-5,0
- auprès des jeunes: (d) .....	100 108	86 439	186 547	100 223	92 379	192 602	0,1	6,9	3,2
. Actions de form.alternée fin. par l'État (d) .....	19 421	14 486	33 907	17 411	20 688	38 099	-10,3	42,8	12,4
. Actions de form.alternée fin.par les Régions (d)	80 687	71 953	152 640	82 812	71 691	154 503	2,6	-0,4	1,2
<b>Accompagnement des restructurations</b>	<b>114 469</b>	<b>101 057</b>	<b>215 526</b>	<b>88 942</b>	<b>78 872</b>	<b>167 814</b>	<b>-22,3</b>	<b>-22,0</b>	<b>-22,1</b>
Conventions de Conversion (e) .....	74 985	63 109	138 094	57 067	50 994	108 061	-23,9	-19,2	-21,7
Mesures du FNE .....	16 746	18 147	34 893	12 091	12 273	24 364	-27,8	-32,4	-30,2
dont :									
- Cellules de Reclassement (f) .....	10 437	12 776	23 213	8 505	9 284	17 789	-18,5	-27,3	-23,4
- Aide passage à mi-tps/Tps partiel (g) .....	4 596	3 005	7 601	2 250	1 674	3 924	-51,0	-44,3	-48,4
Préretraites Allocations Spéciales FNE (e) .....	11 372	10 297	21 669	10 906	7 766	18 672	-4,1	-24,6	-13,8
Préretraites Progressives (e) .....	11 366	9 504	20 870	8 878	7 839	16 717	-21,9	-17,5	-19,9
<b>Alloc.de remplacement pour l'emploi (e) .....</b>	<b>15 472</b>	<b>19 881</b>	<b>35 353</b>	<b>21 065</b>	<b>22 373</b>	<b>43 438</b>	<b>36,1</b>	<b>12,5</b>	<b>22,9</b>
<b>Ensemble</b> .....	<b>1 058 146</b>	<b>1 185 184</b>	<b>2 243 330</b>	<b>1 090 242</b>	<b>1 173 434</b>	<b>2 263 676</b>	<b>3,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,9</b>

(\*) : Hors contrats de droit public Éducation nationale qui en 1997 ont précédé les signatures de contrats emplois jeunes.

N.B. : Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nb de bénéficiaires ; (b) nb de mises à disposition, non cumulable; (c) entrées en stage ; (d) entrées en rémunération ou en protection sociale (hors AFR) ; (e) premiers paiements.

Sources : MES-DARES, ANPE, CNASEA, UNEDIC.